

**Le 12 avril deux mille-vingt et un à dix-huit heures**, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à convocation en date du 1<sup>er</sup> Avril 2021, sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY.

**Etaient présents** : Mesdames, Gertrude LEJOSNE, Marie-Paule CAMPION, Florence DUFOSSÉ, Messieurs Louis KALTENBACH, Adrien BOLLART, Pascal DUQUESNE, Jérémy TERRAL, Louis BOUTROY, Didier HAMY,

**Etait absente** : Madame Catherine VEROVE.

Monsieur Louis BOUTROY, a été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion précédente a été donné à chaque membre du Conseil Municipal.

L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à **l'ordre du jour** :

**Approbation du compte rendu de la réunion du 22/03/2021**

Adopté à l'unanimité des présents.

**- Vote du BP 2021**

**Budget Primitif "service école"**

Monsieur le Maire présente le service école qui est équilibré en fonctionnement dépenses et recettes à 66 475.00 € et en investissement à 1 000.00 €.

Le budget est équilibré à la somme de **66 475 €**.

Et en investissement équilibré à **1000 €**.

A ce jour, l'effectif de l'école est de **73** enfants dont **54** élèves pour Peuplingues et de **10** élèves pour Escalles + de **9** élèves de l'extérieur, soit un total de **73 élèves**.

Ne pouvant réclamer aux enfants de l'extérieur et conformément à la convention, il est proposé la répartition suivante et la participation de chaque commune.

$$\text{Peuplingues } \frac{43000 \times 54}{64} = 36\,281.25 \text{ €}$$

$$\text{Escalles } \frac{43000 \times 10}{64} = 6\,718.75 \text{ €}$$

Soit un total de : **43 000 €**

Les deux communes verseront leur participation en une fois en juillet 2021.

**Budget Primitif "service mairie"**

Monsieur le Maire présente et commente la proposition de budget du service Mairie qui s'équilibre en fonctionnement dépenses et recettes à 647 356.14 €

Et en investissement dépenses 107 000.00 € plus 95 000.00 € de restes à réaliser soit un total de : 202 000.00 € en dépenses et 202 000.00 € en recettes.

Budget adopté à l'unanimité des présents.

Ensuite Monsieur le Maire présente la vue d'ensembles des 2 services confondus.

En fonctionnement	<b><u>DEPENSES</u></b>	<b><u>RECETTES</u></b>
	445 356.14 €	382 959.54 €
Excédent reporté 2020		62 396.60 €
En investissement	<b><u>DEPENSES</u></b>	<b><u>RECETTES</u></b>
	107 000.00 €	188 554.12 €
Restes à réaliser	95 000.00 €	
Solde reporté		13 445.88 €
<b><u>Total investissement</u></b>	<b><u>202 000.00 €</u></b>	<b><u>202 000.00 €</u></b>
<b>TOTAL GENERAL =</b>	<b>647 356.14 €</b>	<b>647 356.14 €</b>

Après discussion ce budget a été approuvé à l'unanimité des présents.

**-Achat d'un défibrillateur**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il est désormais obligatoire de mettre à disposition du public un défibrillateur à proximité de l'école et de la Mairie.

Il propose d'en acquérir un avec chauffage et alarme à l'extérieur du point d'information touristique.

Il soumet à l'approbation de l'assemblée cet achat à la société ALTRAD MEFRAN pour un montant de 1 734.00 € H.T. soit 2 080.00 € au budget.

**- Questions diverses.**

Néant.

La réunion s'est terminée à 19h30.